

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE

DATE : 30/03/93
N0 DE DEPOT : 350
R.C.S. VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
N0 DE GESTION: 67 B 00006

BORDEREAU INPI -DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

-----Nom et adresse de la Société -----

LAFONT(A)

320 FOULC(RUE GEORGES)
69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Nous soussigné greffier du Tribunal de Commerce de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE avons déposé à la date ci-dessus au rang de nos minutes :

Une pièce

concernant la Société désignée ci-dessus et dont l'objet est le suivant:

DIRIGEANTS - ORGANES DE CONTROLE (modif.)
Délibération - Décision

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ SINCÈRE ET CONFORME
FAIT A VILLEFRANCHE-SUR-SAONE,
LE 22 MARS 1993.

350


P. DALLEMAGNE
Par délégation
du Conseil d'Administration.

A.LAFONT.SA
320.Rue Georges Foulon
BP. 481
69665 VILLEFRANCHE S/SAONE CEDEX

67 B 6



GROUPE A.LAFONT

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 24 JANVIER 1992**

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 1991.

SOMMAIRE


 Par délégation
 du Conseil d'Administration.

Comptes consolidés

Bilan	2
Compte de résultat	4
Tableau de financement	5
Principes comptables	7
Périmètre de consolidation	8
Notes annexes	9
Rapport de certification	11

Comptes société mère

Assemblée Générale Ordinaire

Bilan	12
Compte de résultat	15
Annexe aux états financiers	17
Renseignements concernant les filiales et participations	24
Résultats financiers	24
Rapport de gestion	26
Rapport général des Commissaires aux Comptes	28
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes	29
Résolutions	31

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean RUDLOFF
 Président-Directeur Général
 Bernard TENDANT
 Administrateur, Directeur Général
 Roger GILARDI
 Administrateur
 Pierre GARNIER
 Administrateur

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Titulaires :
 Cabinet JOLY & Associés
 Yves TURQUIN
 Suppléants :
 Etienne CARRE
 Cabinet Roger TURQUIN

DIRECTION GÉNÉRALE

Jean RUDLOFF
 Président-Directeur Général
 Bernard TENDANT
 Directeur Général

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ SINCÈRE ET CONFORME
FAIT A VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
LE 22 MARS 1993


P. DALLEMAGNE
Par délégué
du Conseil d'Administration.

A.LAFONT.SA
320.Rue Georges Foulc
BP. 481
69665 VILLEFRANCHE S/SAONE CEDEX

RÉSOLUTIONS

TEXTE DES RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes, approuve :

- le rapport du Conseil d'Administration
- les comptes de l'exercice 1990/1991 (bilan, compte de résultats et annexes)

tels qu'ils lui ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Elle constate que les comptes de l'exercice 1990/1991 font ressortir un déficit comptable de 57 662 995 francs.

Elle donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion durant le même exercice clos au 31 août 1991.

Elle donne, pour le même exercice, décharge aux Commissaires aux Comptes de l'accomplissement de leur mission.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide de ne pas distribuer de dividende au titre de l'exercice 1990/1991 et d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Report à nouveau au 31 août 1991 avant affectation du résultat : 14 237 391
- Déficit de l'exercice affecté au report à nouveau : (57 662 995)
- Report à nouveau déficitaire après affectation du résultat : (43 425 604)

L'Assemblée prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 101 et suivants de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, approuve les opérations qui y sont énoncées.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de l'expiration, ce jour, des mandats de MM. les Commissaires aux Comptes :

Titulaire : M. Yves TURQUIN, 139 rue Vendôme, 69006 LYON

Suppléant : Cabinet TURQUIN, BUTHURIEUX ET ASSOCIÉS, 139 rue Vendôme, 69006 LYON

Titulaire : Cabinet JOLY ET ASSOCIÉS (représenté par M. Eric JOLY), 35 rue Hippolyte-Kahn, 69100 VILLEURBANNE

Suppléant : M. Etienne CARRE, 2 rue des Aulnes, 77360 VAIRES-SUR-MARNE

Elle nomme pour une durée de six exercices, à compter de l'exercice 1991/1992, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 1996/1997, aux postes de Commissaires aux Comptes :

Titulaires :

Cabinet TURQUIN, BUTHURIEUX ET ASSOCIÉS, 139 rue Vendôme, 69006 LYON (représenté par MM. Yves TURQUIN et Jean EKEL),
Cabinet GARCIN, 574 rue de Chantabord, 73005 CHAMBERY (représenté par M. Pierre BOGEY)

Suppléants :

M. Pierre FRENOUX, 139 rue Vendôme, 69006 LYON

M. Etienne CARRE, 2 rue des Aulnes, 77360 VAIRES-SUR-MARNE.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres des organes d'Administration une rémunération sous forme de jetons de présence à hauteur de soixante mille francs.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au porteur de copies ou extraits du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et formalités de publication légale et autres qu'il appartiendra.

A.LAFONT.SA